Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251210-2025CAISSECOL07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES DE BEGARD
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres présents à la séance : 09
Nombre de votants : 09
Date de la convocation : 4 décembre 2025
Date d'affichage : 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, à dix-huit heures, le Comité de gestion, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Vincent CLECH,

Présents : CLECH Vincent, LE COQ Laurent, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, DAUPHIN Jean-Claude, TOUDIC Marie Evelyne, THEFO Laurence, LE HERVE Thomas, ANTHOINE Julien, représentant de l'Inspecteur Académique de l'Education Nationale.

Absents : BOUGET Morgane, GUYOMARD Thomas, MARTIN Séverine, OLLIVIER Laëtitia, PERROT Lucie, TERRIEN Marie, VILLAIN TANASESCU Maria.

Assistaient à la réunion : DODOKAL Karine

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N° 2025-07

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DU SEJOUR A SAINT-LARY SOULAN

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président, et après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*9*
Votes Pour :	*9*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

DÉCIDE de prendre en charge le transport par l'entreprise Jezequel d'un groupe d'élèves de l'école élémentaire Noël Bernard, pour un séjour à Saint Lary Soulan du 26 janvier 2026 au 31 janvier 2026 pour un montant de 6 707,80 € TTC. Il est bien noté que ce tarif pourra évoluer en fonction de l'inflation du prix du carburant.

Cette dépense sera inscrite au Budget Primitif 2026, à l'article 624.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200042-20251210-2025CAISSECOL07-DE

Fait et délibéré à Bégard le 10 décembre 2025,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN

